

REGROUPEMENT POUR LA PERENNITÉ DE L'ILE VERTE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES—2024

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PERENNITÉ DE L'ILE VERTE (RPIV) tenue à la salle communautaire de l'île Verte et par conférence Teams, le 27 juillet 2024 à 13h.

PRÉSENCE ET QUORUM

Gilbert Delage, Bastien Vezina, Guy Langelier, Alix Prentki, Marc Prentki, Jérémie B-Fontaine, Amélie Delage, Aline Grenon et Nicole Roy, étant tous membres du RPIV. .

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ELECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Bastien Vézina, il est résolu que Gilbert Delage préside l'assemblée et qu'Aline Grenon en soit secrétaire.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Gilbert Delage déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les corrections suivantes :

- Sur proposition d'Aline Grenon, la date d'assemblée générale de 2023 est celle du 22 et non pas 23 juillet;
- Sur proposition de Bastien Vézina, la section 7 (élection des administrateurs) doit se lire comme suit :
 - o Élections au conseil d'administration :
 - Postes
 - Nomination : président/e et secrétaire d'élection
 - Élection

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 JUILLET 2023

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 juillet 2023 avant la présente assemblée. Aline Grenon en fait une lecture rapide et Alix Prentki propose son adoption. Cette proposition ainsi que le procès-verbal sont adoptés à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Aline Grenon fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2023-2024. Le rapport annuel a été acheminé aux membres avant l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES ET DES ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

Le 16 juillet 2024, Guy Langelier et André Malo ont terminé la révision de l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2024, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et du flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation de révision. Le tout a été approuvé par le conseil d'administration lors d'une réunion spéciale tenue le 23 juillet 2024.

Les membres du Regroupement ont pris connaissance du projet des états financiers et de la confirmation de la révision avant la date de la présente assemblée.

Amélie Delage, trésorière, passe en revue les grandes lignes des états financiers.

À la suite d'une proposition de Bastien Vézina, les états financiers sont unanimement acceptés.

Les membres présents remercient Guy Langelier et André Malo pour leur travail rigoureux.

6. NOMINATION DES RÉVISEURS DES REGISTRES COMPTABLES POUR 2024-2025

Amélie Delage propose de reconduire André Malo et Guy Langelier comme réviseurs des états financiers pour l'année 2024-2025. Ceux-ci ont accepté. Il est donc résolu à l'unanimité de confirmer la nomination d'André Malo et de Guy Langelier à titre de réviseurs des registres comptable pour l'année 2024-2025.

7. ELECTION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2024-2025

a) Postes

Les mandats de deux ans de Gilbert Delage, Louise Deschênes, Yvon Mercier et Alix Prentki ont pris fin. Yvon Mercier ne peut accepter un nouveau mandat, mais il a confirmé qu'il demeure disponible à titre de consultant. Les trois autres ont tous confirmé leur intention d'accepter un nouveau mandat s'ils sont élus.

En plus, Martine Primeau a informé le Regroupement qu'elle n'est plus en mesure de poursuivre son mandat, qui devait se terminer en 2025.

b) Nomination : président/e et secrétaire d'élection

Gilbert Delage propose la candidature de Bastien Vézina à titre de président d'élections et de Aline Grenon à titre de secrétaire. La proposition est acceptée à l'unanimité.

c) Élection

Guy Langelier propose la candidature de Gilbert Delage;
Aline Grenon propose la candidature de Louise Deschênes;
Gilbert Delage propose la candidature d'Alix Prentki;
Il n'y a aucune autre proposition de candidature.

Guy Langelier propose la fin des mises en candidatures.

Ces personnes sont élues sans opposition et leur mandat est confirmé pour les années 2024-2025 et 2025-2026.

En ce qui concerne Aline Grenon, Bastien Vézina, Amélie Delage et Jérémie B-Fontaine, ils poursuivront leur mandat jusqu'en 2025.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

À la suite d'une question de Marc Prentki, Gilbert Delage confirme que le Regroupement demeure à l'affût de projet potentiel. Il s'ensuit une discussion au sujet de l'importance de planification successorale.

9. DIVERS

Aline Grenon confirme que le règlement général, *Section 3 Numéro 11* portant sur le quorum aux AGA du RPIV a été modifié en fonction de l'avis de motion approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée général annuelle de 2023. Il se lit maintenant comme suit :

11. Quorum : L'assemblée des membres est composée des membres réguliers et des membres honoraires *qui ont acquitté leur contribution annuelle (frais d'adhésion)*. **Mod : 2017/07/01.**
Le quorum est défini par le nombre de membres présents à l'assemblée. Si un membre s'oppose à la tenue de l'AGA selon ce quorum, l'AGA n'aura pas lieu. **Mod : 2023/07/22.**

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Bastien Vézina à 13 h 40.

TIRAGE

À la suite de l'assemblée annuelle, le tirage pour trois caisses de vin a eu lieu. Les gagnants sont :

Martin Murray (1478)

Roxanne Lussier (1648)

Jacques Duval (1404)

ANNEXE A-RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2023-2024

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Au cours de l'année 2023-2024, le RPIV a complété les démarches d'acquisition du terrain Dugal.

1. L'acquisition du terrain Dugal

Ce terrain se situe entre le terrain Chouinard, acquis par le RPIV en 2022 et la servitude Deschênes. Son acquisition complètera une zone de conservation de presque un kilomètre, le long des battures dans la partie sud de l'île. Le terrain Dugal a été acquis pour la somme de 125 000 \$ grâce aux subventions obtenues de la Fondation de la Faune du Québec (50 000 \$) de la Fondation Hydro-Québec (50 000 \$) et d'Habitat faunique Canada (21 000 \$). Lors de la vente, la propriétaire du terrain a effectué un don

écologique d'une valeur de 45 000 \$. Ainsi, après avoir été une terre privée, le terrain Dugal est maintenant conservé à perpétuité par le RPIV et une demande est actuellement à l'étude afin d'obtenir une reconnaissance de réserve naturelle par le Québec.

2. Visites des terrains et servitudes

Les terrains ou servitudes faisant l'objet d'actes de conservation sont toujours visités annuellement par un parrain ou une marraine assignés à chacun, soit : Denis Michaud, Louise Deschênes, Gail Richardson et Daniel Dussault. Les sentiers accessibles au public sont entretenus au besoin afin de permettre la libre circulation des randonneurs.

3. Activités administratives

Le site Web du RPIV a fait l'objet d'une refonte en profondeur. Le contrat a été accordé à Monsieur Dominik Gagnon (ConceptsK) pour la somme de 3 500\$.

Le RPIV a rédigé une politique de protection des renseignements personnels et confidentiels afin de se conformer à la nouvelle loi 25.

Le RPIV accompagné une propriétaire foncière dans les étapes de contestation des taxes municipales d'un de ses terrains, lequel fait l'objet d'une servitude de conservation. Cet exercice a pour objectif de faire reconnaître par la MRC que la valeur d'un terrain conservé doit être évalué autrement à partir d'une pondération d'un terrain vendable et constructible. Des démarches similaires sont en cours ailleurs au Québec.

4. Activité d'information

En collaboration avec le comité de la culture de la Municipalité de NDSD, nous avons accueilli à l'île Verte le 25 août 2023 Mesdames Margot Heyerhoff et Hélène Hamel, présidente et directrice générale de la Fondation Massawippi. Elles ont présenté une conférence traitant de leur expérience de conservation de terres privées dans leur région. Cette conférence a été complétée par la présentation Zoom de Madame Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor Appalachien qui a abordé les questions reliées aux différentes options offertes aux propriétaires, aux avantages fiscaux et à la taxation des terres conservées. Cette conférence a attiré un bon nombre de citoyens et leur participation à la période de questions, ainsi que leurs commentaires ont démontré leur intérêt pour ce sujet.

5. Le Conseil d'administration

Durant l'année 2023-2024, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Aline Grenon (présidente et coordonnatrice des projets spéciaux), Gilbert Delage, (vice-président), Amélie Delage, (trésorière), Louise Deschênes, (secrétaire), Bastien Vézina, Yvon Mercier, Martine Primeau, Alix Prentki et Jérémie B. Fontaine, administrateur et administratrices.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, le CA a tenu cinq (5) réunions. Nous remercions les membres du CA pour leur travail, leur bénévolat et le partage de leurs compétences.